



V 2020 Nom

Prénom

DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé
Cadres d'emplois de catégorie B
Cadres d'emplois de catégorie B+

NB : En vertu des dispositions de l'article 8 du décret n°2007-196 du 13 février 2007, la commission procède à une comparaison des connaissances, compétences et aptitudes attestées par votre ou vos titres de formation, éventuellement complétés par votre expérience professionnelle, **au regard du ou des diplômes requis** pour l'accès au concours du cadre d'emplois concerné par la présente demande.

Renseignements concernant votre identité

M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	Nom de naissance :		
Nom d'épouse :		Prénom :	
Date de naissance :		Ville et département de naissance :	
Adresse personnelle :			
Code postal :		Ville :	
Tél. mobile/personnel :		Tél. professionnel :	
Courriel :			

Renseignements concernant votre demande d'équivalence

Si vous exercez dans le secteur public, veuillez renseigner les rubriques suivantes :

Attention, si vous êtes stagiaire ou titulaire, vous ne pouvez prétendre à une intégration au titre de votre handicap : vous devez passer le concours.

- Vous êtes : Contrat aidé (CAE, CAV, Contrat d'apprentissage, PACTE, emploi-jeune)
Non titulaire
- Vous exercez dans la fonction publique :
territoriale Etat hospitalière européenne autre
- Depuis quelle date ? :

Dans la négative, veuillez indiquer de quelle rubrique vous relevez :

- secteur privé étudiant sans emploi autre (précisez) :
- Depuis quelle date ? :

Cadre d'emplois concerné :

Attention, vous devez fournir autant de dossiers que de cadre d'emplois choisis

- Rédacteur Chef de service de police municipale
- Rédacteur principal de 2ème classe

Coordonnées de la commission d'équivalence de diplômes

Que vous soyez titulaire d'un diplôme délivré en France ou à l'étranger

Centre national de la fonction publique territoriale

Secrétariat de la commission nationale d'équivalence de diplômes

80, rue de Reuilly - CS 41232

75578 Paris cedex 12

Téléphone : 01 55 27 41 89 - Télécopie : 01 55 27 42.43 - Courriel : red@cnfpt.fr



DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé
Cadres d'emplois de catégorie B
Cadres d'emplois de catégorie B+

Catégorie B

Rédacteur territorial	Un baccalauréat ou un titre ou un diplôme classé au niveau IV de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles OU La réussite à l'examen spécial d'accès aux études universitaires ou un diplôme d'accès aux études universitaires
Chef de service de police municipale	Un baccalauréat ou un diplôme homologué au niveau IV de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles

Catégorie B+

Rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe	Un diplôme sanctionnant deux années de formation homologué au niveau V
--	--

J'autorise le secrétariat de la commission à :

- utiliser mon adresse courriel pour communiquer avec moi ou solliciter toute information concernant la présente demande ;
- transmettre éventuellement aux organisateurs du concours des informations sur les étapes de l'instruction de ma demande et sur la décision prise par la commission.

J'atteste être informé(e) de ce que :

- la commission se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations ;
- en cas de décision défavorable de la commission, je ne pourrais présenter une nouvelle demande d'équivalence de diplôme dans le délai d'un an suivant la notification de cette décision négative
- aucun élément de mon dossier ne me sera restitué et je dois en conserver une copie avant envoi.
- toute fausse déclaration de ma part entraînera l'application des articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

J'atteste que toutes les informations données dans le présent document et pièces qui l'accompagnent sont exactes.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent dossier. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.

Fait à _____ le _____
Signature (précédée de la mention «lu et approuvé »)

NB : Vous pourrez consulter le résultat des dossiers passés en commission sur le site internet du CNFPT : <http://www.cnfpt.fr/evoluer/commission-dequivalence-diplomes/presentation-commission/national>. Le n° de votre dossier est indiqué dans le courrier d'accusé réception qui vous aura été adressé par le secrétariat de la commission d'équivalence de diplôme lors de l'enregistrement de celui-ci. Seule la décision qui vous sera notifiée par courrier aura une valeur juridique !



DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé
Cadres d'emplois de catégorie B
Cadres d'emplois de catégorie B+

L'examen de votre demande ne sera effectué qu'à partir des seuls éléments décrits et demandés dans le présent dossier ainsi que dans ses pièces jointes. A tout moment, la commission est susceptible de vous demander de fournir tout élément de nature à éclairer l'examen de votre demande.

Pièces minimales à fournir avec le présent dossier

(Conservez une copie de votre dossier, ce dernier ne vous sera pas restitué)

Pièces générales :

1. Un curriculum vitae à jour, partant de l'emploi le plus récent vers le plus ancien. (Pour les titulaires de diplômes d'enseignement supérieurs indiquez sur votre CV tous les diplômes obtenus.)
2. La copie de votre pièce d'identité.
3. La copie de la décision vous reconnaissant la qualité de travailleur handicapé en cours de validité.

Pièces concernant votre formation :

4. La copie de tous les diplômes détenus (CAP, BET, Baccalauréat...),
5. Le contenu de tous les diplômes par unités d'enseignement (U.E),
6. Le projet pédagogique (uniquement pour la filière artistique),
7. Les attestations de stage et de formation continue (le cas échéant).
8. L'intitulé, le sommaire, l'introduction et la conclusion des mémoires de licence et Master (M1, maîtrise et master).

Pièces concernant votre expérience :

9. La copie des contrats de travail, des arrêtés ou les certificats de travail en votre possession.
10. Une ou des fiches de poste nominatives **ATTESTEES et SIGNEES** par votre employeur, pour les expériences dont vous sollicitez la reconnaissance. **Ces documents doivent indiquer clairement la nature des missions confiées et leur durée ainsi que la description des activités.**
11. L'organigramme de votre structure/société **et service : surlignez votre positionnement sur ces derniers.**

Pour les candidats titulaires de diplômes étrangers et/ou justifiant d'une expérience professionnelle réalisée à l'étranger : les diplômes, titres et attestations doivent avoir été délivrés par une autorité compétente, Les documents, y compris ceux concernant l'expérience professionnelle doivent être présentés, le cas échéant, dans une traduction en français établie par un traducteur assermenté.

Cette liste n'est pas exhaustive et la commission peut demander toute autre pièce ou information qu'elle jugera utile au regard du dossier fourni.

Si vous rencontrez des difficultés à réunir l'ensemble de ces pièces, n'hésitez pas à contacter le secrétariat.

ATTENTION, MERCI DE :

Ne pas brocher les documents, ne pas les mettre dans un classeur ou dans un lutin
Ne pas joindre tous vos bulletins de salaires
Ne pas envoyer de supports numériques (CD, DVD et clé USB)
Ne pas envoyer d'originaux



V 2020 Nom

Prénom

DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé

Cadres d'emplois de catégorie B

Cadres d'emplois de catégorie B+

1. Votre parcours de formation

1.1 Parcours déjà réalisé (vous pouvez ajouter au tableau autant de lignes que nécessaires en le photocopiant)

N°	Dates de formation (du.....au.....)	Intitulé de la formation	Durée totale en heures	Nom et ville de l'organisme de formation	Attestation, certificat ou diplôme obtenu Année d'obtention	Niveau du diplôme*
Diplômes						
D1						
D2						
D3						
D4						
Autres formations suivies (formation continue)						
F1						
F2						
F3						

*inférieur au bac : niveau V, bac : niveau IV, bac+2 : niveau III, licence, maîtrise : niveau II, master 2 et plus : niveau I

1.2 Pensez-vous qu'il soit nécessaire que vous suiviez d'autres formations ? Non Oui Lesquelles ? Argumentez en quelques lignes

NB : Tout diplôme devra être produit sous peine de ne pas être pris en compte par la commission.



V 2020 Nom

Prénom

DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé

Cadres d'emplois de catégorie B

Cadres d'emplois de catégorie B+

2. Votre parcours professionnel

(Vous pouvez ajouter au tableau autant de lignes que nécessaire en le photocopiant)

Activités salariées – non salariées – bénévoles

N°	Période (du..... au.....)	Votre fonction	Temps plein ou % temps partiel	Nom et adresse de l'employeur	(1)	Activité principale de l'établissement
E1						
E2						
E3						
E4						
E5						
E6						

(1)

Si vous exercez dans le secteur public, précisez votre qualité : non titulaire, contrat aidé (de type CAE, CAV, Contrat d'apprentissage, PACTE, emploi-jeune)

Si vous exercez dans le secteur privé, précisez si vous êtes salarié d'une grande entreprise, d'une PME, d'une association ou travailleur indépendant, profession libérale, artisan, commerçant, autre

Si vous n'êtes pas salarié, précisez si vous êtes sans emploi, étudiant, bénévole

